



ÉTRANGER

Casablanca, le 11 juin 2020

Madame Le Gal
Ambassadrice de France au Maroc
1 rue Ibn Hajar
Rabat Agdal

Madame l'ambassadrice,

Le Sgen-CFDT est très attaché à l'enseignement français à l'étranger en tant que mission de service public. Il attire en ce sens votre attention sur la situation des personnels du réseau, indispensables à son bon fonctionnement et dont l'état d'anxiété s'accentue à mesure que la fin de l'année approche.

À ce jour, ces personnels n'ont reçu aucune assurance que le poste diplomatique mettait tout en œuvre pour qu'ils puissent retrouver leurs proches en France début juillet. Ils n'ont pas davantage réussi à contacter le consulat pour obtenir une réponse sur une éventuelle possibilité de voyage. Outre la nécessité pour celles et ceux qui le souhaitent de retrouver leur famille, des fonctionnaires de l'Éducation nationale en fin de contrat et qui aspirent à prendre leurs fonctions dans un autre pays ne savent pas s'ils pourront voyager. Leur situation doit également faire l'objet d'une attention particulière pour ne pas dire prioritaire.

Enfin, l'AEFE a demandé aux personnels des établissements scolaires « *de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur présence effective le jour de la rentrée scolaire 2020, et donc, à prendre en considération, pour leur voyage, la durée d'une éventuelle quatorzaine applicable dans le pays d'accueil* ». Cette invitation récente a été fort mal accueillie. Ils ne l'acceptent pas et attendent un autre traitement.

Madame l'ambassadrice, les agent·es ont fourni des efforts considérables pour assurer la continuité pédagogique durant cette crise. Ils·elles ressortent de cette épreuve épisés et pour certain·es fragilisé·es. Ils ont impérativement besoin de restaurer leur équilibre en retrouvant les leurs pendant les congés auxquels ils ont droit avant de reprendre leur activité qui sera d'évidence complexe au mois de septembre.

Madame l'ambassadrice, nous voulions porter à votre connaissance la réalité de terrain et l'état des agent·es. Le risque de séquelles psychologiques portant atteinte à leur santé mentale est réel et une vague de désistements pourrait survenir. Déjà, des voix s'élèvent.

Compte tenu de la situation, nous vous saurions gré de tout mettre en œuvre pour que les personnels de tous statuts puissent rejoindre la France et de peser pour qu'ils n'aient pas à effectuer une quatorzaine sur leurs congés d'été : un autre dispositif doit être envisagé.

Nous voulons croire, Madame l'ambassadrice, que vous prendrez en considération les éléments que nous portons à votre connaissance. Les personnels de l'éducation à l'étranger le méritent amplement.

Nous vous prions d'agrérer, Madame l'ambassadrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Isabelle Lahlou
Sgen-CFDT de l'étranger